

RECOMMANDATIONS POUR DE MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTAGE DES DONNÉES CLIMATIQUES

par [Taylor Campbell](#), [Wanying Li](#), et [Dr. Cable Green](#)

Janvier 2024

Ce travail est sous licence [CC BY 4.0](#).

Attribution suggérée:

“Recommandations pour de meilleures pratiques en matière de partage des données climatiques “
par [Taylor Campbell](#), [Wanying Li](#), et [Dr. Cable Green](#) pour Creative Commons est sous licence [CC BY
4.0](#).”

TABLE DES MATIÈRES (Cliquez pour accéder à cette section)

APERÇU DES RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

PARTIE 1 : CONDITIONS JURIDIQUES ET MODALITÉS D'OCTROI DES LICENCES

DEUX OPTIONS RECOMMANDÉES

L'EMPILEMENT DES LICENCES ET L'EMPILEMENT DES ATTRIBUTIONS : LES FAITS

PARTIE 2: VALEURS DES MÉTADONNÉES POUR LE PARTAGE, L'ATTRIBUTION ET LA PROVENANCE

PARTIE 3: MESURES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE GESTION ET DE GOUVERNANCE

ANNEXE

DÉFINITIONS

Terminologie relative au droit d'auteur (Copyright)

Types de rôles

Types de données

DROITS D'AUTEUR & JURIDICTION

RÉFÉRENCES

RÉSUMÉ

APERÇU DES RECOMMANDATIONS

CONDITIONS JURIDIQUES ET MODALITÉS D'OCTROI DES LICENCES RECOMMANDÉES POUR VOTRE DONNÉES CLIMATIQUES	CONDITIONS JURIDIQUES ET MODALITÉS D'OCTROI DES LICENCES RECOMMANDÉES POUR VOTRE DONNÉES CLIMATIQUES	VALEURS DE MÉTADONNÉES RECOMMANDÉES POUR LE PARTAGE, L'ATTRIBUTION ET LA PROVENANCE DE VOS DONNÉES CLIMATIQUES (PAGE 2 - À PROPOS DE VOS SOURCES)																												
<p>Option A: CC0 + DEMANDE D'ATTRIBUTION « Cette œuvre est dédiée au domaine public, marquée par CC0 1.0. L'attribution est demandée »</p> <p>Recommandé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les organisations qui développent de nouvelles politiques de données Ceux qui souhaitent partager librement leurs données afin de réduire au maximum les frictions lors de leur utilisation <p>Ce que c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> CC0 n'est pas une licence ; elle dédie les données climatiques au domaine public mondial Nous ajoutons des demandes d'attribution par défaut, bien qu'elles ne soient pas légalement requises <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permet la distribution, le remaniage et l'adaptation sans restrictions légales Encourage l'attribution professionnelle Élimine les complexités juridiques, libérant ainsi les utilisateurs de toute charge <p>Considérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traitez les données sensibles de manière proactive avant de les partager dans le domaine public Gérez l'utilisation des marques commerciales si nécessaire 	<p>Option B: CC BY 4.0 « Cette œuvre est sous licence CC BY 4.0 »</p> <p>Recommandé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les producteurs et les détenteurs qui souhaitent partager et conserver la propriété de leurs données protégées par le droit d'auteur, lorsque cela est autorisé <p>Ce que c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> CC BY est une licence très permissive qui permet une réutilisation sans restriction à condition qu'une attribution appropriée soit donnée <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conserve la propriété des données dans les juridictions qui l'autorisent Offre un mécanisme juridique pour faire respecter l'attribution et l'utilisation appropriée des données Peut fournir un moyen de suivre l'utilisation des données via les attributions <p>Considérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le partage peut devenir complexe lorsque les utilisateurs souhaitent fusionner avec d'autres données sous licence Peut ne pas s'appliquer dans toutes les juridictions ou sur du matériel non protégé par le droit d'auteur 	<p>Option A: CC0 + DEMANDE D'ATTRIBUTION « Cette œuvre est dédiée au domaine public, marquée par CC0 1.0. L'attribution est demandée »</p> <p>Recommandé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les organisations qui développent de nouvelles politiques de données Ceux qui souhaitent partager librement leurs données afin de réduire au maximum les frictions lors de leur utilisation <p>Ce que c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> CC0 n'est pas une licence ; elle dédie les données climatiques au domaine public mondial Nous ajoutons des demandes d'attribution par défaut, bien qu'elles ne soient pas légalement requises <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permet la distribution, le remaniage et l'adaptation sans restrictions légales Encourage l'attribution professionnelle Élimine les complexités juridiques, libérant ainsi les utilisateurs de toute charge <p>Considérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traitez les données sensibles de manière proactive avant de les partager dans le domaine public Gérez l'utilisation des marques commerciales si nécessaire 	<p>Option B: CC BY 4.0 « Cette œuvre est sous licence CC BY 4.0 »</p> <p>Recommandé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les producteurs et les détenteurs qui souhaitent partager et conserver la propriété de leurs données protégées par le droit d'auteur, lorsque cela est autorisé <p>Ce que c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> CC BY est une licence très permissive qui permet une réutilisation sans restriction à condition qu'une attribution appropriée soit donnée <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conserve la propriété des données dans les juridictions qui l'autorisent Offre un mécanisme juridique pour faire respecter l'attribution et l'utilisation appropriée des données Peut fournir un moyen de suivre l'utilisation des données via les attributions <p>Considérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le partage peut devenir complexe lorsque les utilisateurs souhaitent fusionner avec d'autres données sous licence Peut ne pas s'appliquer dans toutes les juridictions ou sur du matériel non protégé par le droit d'auteur 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Groupe</th> <th>Libellé de la valeur des métadonnées</th> <th>Exemple de valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">À PROPOS DE VOS SOURCES</td> <td>Source 1 Titre</td> <td>Niveau des terres et des eaux de la Corée du Sud en 2003</td> </tr> <tr> <td>Source 1 Éditeur</td> <td>Base de données climatiques (CDS)</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Mon organisation a obtenu des données provenant d'autres sources et nous voulons nous assurer d'attribuer nos sources.</td> <td>Source 1 Identifiant</td> <td>doi:XXXXXX/cds.domain</td> </tr> <tr> <td>Identifiant de la source 1</td> <td>http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Source 1 Chaton bibliographique</td> <td>Source 1 Titre</td> <td>KMA Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Climate Data Store, doi:XXXXXX/cds.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise ; Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Korea Meteorological Administration, doi:XXXXXX/kma.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise</td> </tr> <tr> <td>Source 2 Titre</td> <td>Niveau des terres et des eaux au Japon 2003</td> </tr> <tr> <td>Source 2 Éditeur</td> <td>Agence météorologique japonaise</td> </tr> <tr> <td>Identifiant de la source 2</td> <td>doi:XXXXXX/jma.domain</td> </tr> <tr> <td>Licence Source 2</td> <td>https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/</td> </tr> <tr> <td>Source 2 Chaton bibliographique</td> <td>Niveau des terres et des eaux japonaises 2003, Agence météorologique japonaise, doi:XXXXXX/jma.domain, http://creativecommons.org/licenses/by/4.0, CC BY 4.0.</td> </tr> </tbody> </table>	Groupe	Libellé de la valeur des métadonnées	Exemple de valeur	À PROPOS DE VOS SOURCES	Source 1 Titre	Niveau des terres et des eaux de la Corée du Sud en 2003	Source 1 Éditeur	Base de données climatiques (CDS)	Mon organisation a obtenu des données provenant d'autres sources et nous voulons nous assurer d'attribuer nos sources.	Source 1 Identifiant	doi:XXXXXX/cds.domain	Identifiant de la source 1	http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0	Source 1 Chaton bibliographique	Source 1 Titre	KMA Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Climate Data Store, doi:XXXXXX/cds.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise ; Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Korea Meteorological Administration, doi:XXXXXX/kma.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise	Source 2 Titre	Niveau des terres et des eaux au Japon 2003	Source 2 Éditeur	Agence météorologique japonaise	Identifiant de la source 2	doi:XXXXXX/jma.domain	Licence Source 2	https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/	Source 2 Chaton bibliographique	Niveau des terres et des eaux japonaises 2003, Agence météorologique japonaise, doi:XXXXXX/jma.domain, http://creativecommons.org/licenses/by/4.0, CC BY 4.0.
Groupe	Libellé de la valeur des métadonnées	Exemple de valeur																												
À PROPOS DE VOS SOURCES	Source 1 Titre	Niveau des terres et des eaux de la Corée du Sud en 2003																												
	Source 1 Éditeur	Base de données climatiques (CDS)																												
Mon organisation a obtenu des données provenant d'autres sources et nous voulons nous assurer d'attribuer nos sources.	Source 1 Identifiant	doi:XXXXXX/cds.domain																												
	Identifiant de la source 1	http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0																												
Source 1 Chaton bibliographique	Source 1 Titre	KMA Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Climate Data Store, doi:XXXXXX/cds.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise ; Niveau des terres et des eaux de Corée 2003, Korea Meteorological Administration, doi:XXXXXX/kma.domain, http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0, CC0 + Attribution Requise																												
	Source 2 Titre	Niveau des terres et des eaux au Japon 2003																												
Source 2 Éditeur	Agence météorologique japonaise																													
Identifiant de la source 2	doi:XXXXXX/jma.domain																													
Licence Source 2	https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/																													
Source 2 Chaton bibliographique	Niveau des terres et des eaux japonaises 2003, Agence météorologique japonaise, doi:XXXXXX/jma.domain, http://creativecommons.org/licenses/by/4.0, CC BY 4.0.																													

RAPPORT COMPLET

INTRODUCTION

Le changement climatique et les dommages qui en résultent pour notre biodiversité à l'échelle mondiale constituent l'un des défis les plus urgents au monde. Pour faire face à la crise climatique, **nous devons ouvrir et partager les données climatiques** produites et publiées, afin que leurs accessibilité et utilisation soient simples.

Les organismes producteurs de données climatiques et les éditeurs/ hébergeurs

**Agences
Intergouvernementales
et organisations**

**Instituts de
recherche
sponsorisées**

**Groupes
communautaires
et Chercheurs ou
chercheuses
indépendants**

Ces recommandations visant à améliorer le partage des données climatiques ont été élaborées par Creative Commons avec pour objectif de fournir des conseils maximisant l'accès, le partage et la réutilisation des données climatiques ouvertes, avec des mesures pratiques qui peuvent être mises en œuvre dès aujourd'hui. Nous avons formulé ces recommandations en consultation et en collaboration avec des membres majeurs **d'agences gouvernementales et d'organisations intergouvernementales** qui ont manifesté un vif intérêt pour les pratiques ouvertes. L'idée étant de produire et de publier des ensembles de données relatives au climat (y compris des enregistrements d'observations), des catalogues de données et/ou des produits de données (y compris des interprétations et des analyses), y compris:

- Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMET)
- Organisation internationale de normalisation (ISO)
- Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis (NASA)
- Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)

- Institut des ressources mondiales (WRI)

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à nos consultations et qui ont contribué à l'élaboration de ces recommandations, et nous tenons à préciser que leur participation n'est que ponctuelle et qu'elle ne représente pas en soi un engagement de la part de l'organisation à approuver les recommandations.

Ces recommandations sont inspirées par et ont pour but de fournir des orientations supplémentaires pour appliquer les politiques et principes existants, y compris [Les principes et l'évaluation FAIR](#), [les principes CARE](#), [les principes de partage des données GEO](#)¹ et [la politique unifiée de l'OMM en matière de données](#)². Nos recommandations couvrent les données ouvertes qui sont généralement gratuitement offertes par les éditeurs sans restrictions. D'un autre côté, et sur la base de principes similaires, The WMO et d'autres politiques de données se réfèrent souvent à ce qui est communément appelé "Données essentielles" et "Données de base". Cependant, les données avec des restrictions spécifiques additionnelles pourraient ne pas être incluses dans le cadre de nos recommandations (par exemple, données "Recommandés" dans le OMM politique de données unifiées).

Début 2023, nous avons mené une [analyse globale \(article de blog\)](#) des principales sources de données climatiques, évaluant leur état actuel en examinant diverses approches de partage de données émanant d'entités telles que des gouvernements, des ONG mondiales et des alliances intergouvernementales. Notre objectif était de comprendre et de faciliter un partage plus efficace des données climatiques conformément aux principes FAIR : trouvabilité, accessibilité, interopérabilité et réutilisabilité. Toute personne intéressée par le partage de

¹ Les principes de partage des données de GEO stipulent que les données, métadonnées et produits seront partagés en tant que données ouvertes par défaut, dans le cadre de la collection de données GEOSS de ressources ouvertes à tous (Data-CORE), sans frais ni restrictions de réutilisation, sous réserve des conditions d'enregistrement et d'attribution lors de la réutilisation des données.

² La politique de l'OMM en matière de données unifiées stipule que les membres doivent fournir gratuitement et sans restriction les données de base que nécessite la prestation de services à l'appui de la protection de la vie et des biens et du bien-être de toutes les nations. Ces données sont indispensables pour surveiller et prévoir de manière continue et précise les conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques ainsi que les conditions environnementales connexes.

données climatiques peut rejoindre les nombreux fournisseurs et producteurs de données climatiques du monde entier qui mettent à disposition leurs données, bases de données, produits de données, métadonnées et infrastructures de manière liée à chacune de ces variables.

Trouvabilité (F indability)	F1. Les (méta) données se voient attribuer un identifiant global unique et persistant, comme les DOIs ou un PID standard.
	F2. Les données sont décrites avec des métadonnées riches (définies par R1 ci-dessous)
	F3. Les métadonnées incluent clairement et explicitement l'identifiant des données qu'elles décrivent
	F4. Les (méta) données sont enregistrées ou indexées dans une ressource consultable (par exemple, recherches fédérées)
	(Également évalué par CC) La base de données et/ou l'infrastructure ont sa propre fonction de recherche
Accessibilité (A ccessibility)	A1. Les (méta)données sont récupérables par leur identifiant à l'aide d'un protocole de communication standardisé
	A1.1 Le protocole est ouvert, gratuit et universellement mis en œuvre
	A1.2 Le protocole permet une procédure d'authentification et d'autorisation, si nécessaire
	A2. Les métadonnées sont accessibles, même lorsque les données ne sont plus disponibles
	(Également évalué par CC) Les données sont mises gratuitement à la disposition des utilisateurs
	(Également évalué par CC) Aucune inscription n'est requise pour accéder aux données
Interopérabilité (I nteroperability)	I1. Les (méta)données utilisent un langage formel, accessible, partagé et largement applicable pour la représentation des connaissances, sous la forme de types de fichiers lisibles par machine
	I2. Les (méta)données utilisent des vocabulaires qui suivent les principes FAIR

	I3. Les (méta)données incluent des références qualifiées à d'autres (méta)données
	(Également évalué par CC) Les données sont téléchargeables dans la mesure du possible
	(Également évalué par CC) Aucun logiciel spécial n'est requis pour accéder aux données
	(Également évalué par CC) Toutes les données sont hébergées localement et ne nécessitent pas d'accès à un hôte distinct/tiers avec moins d'accès.
Réutilisabilité (R eusability)	R1. Les (méta)données sont richement décrites avec une pléthore d'attributs précis et pertinents
	R1.1 Les (méta)données sont diffusées sous une licence d'utilisation des données spécifique, claire et accessible
	R1.2 Les (méta)données sont associées à une source détaillée
	R1.3 Les (méta)données respectent les normes communautaires en vigueur dans le domaine
	(Également évalué par CC) Les données de base sont soit réservées au domaine public par le biais de CC0 avec demande d'attribution, ou sont publiées sous licence ouverte CC BY 4.0 (voir la section 1 ci-dessous)

Les recommandations figurant dans le présent rapport portent principalement sur des domaines où nous avons constaté des lacunes au niveau des lignes directrices existantes - à savoir les pratiques en matière d'octroi de licences et de métadonnées qui favorisent la réutilisation, l'attribution et le partage de ces informations. De par leur nature, ces recommandations ne concernent que les données pouvant être partagées librement et sans restrictions, conformément aux lois, mesures de sécurité et/ou politiques nationales en vigueur. Par exemple, ces recommandations sont susceptibles de ne pas être applicables aux services météorologiques et hydrologiques nationaux qui opèrent avec des avertissements, interdisent les produits dérivés, etc.

Nous invitons les autres producteurs (productrices) et éditeurs (éditrices) de données climatiques à adopter ces recommandations et à y contribuer, en particulier les agences et organisations intergouvernementales et gouvernementales qui génèrent et publient des ensembles de données climatiques, des catalogues de données et/ou d'autres produits associés.

PARTIE 1 : CONDITIONS JURIDIQUES ET MODALITÉS D'OCTROI DES LICENCES

L'ouverture des données climatiques nécessite un examen des droits légaux du public concernant l'accès et l'utilisation des données climatiques, souvent dictés par les droits d'auteur et les licences (voir les définitions dans l'annexe). Ce détail d'ordre juridique est parfois absent des conversations consacrées au partage des données et à l'interopérabilité juridique. Bien que les politiques et principes existants traitent du partage ouvert des données et que certains mentionnent l'utilisation de licences de données, nos recommandations suggèrent deux outils juridiques spécifiques.

Afin de faciliter l'accès aux données climatiques et à leur exploitation légale, nous vous présentons les deux options que nous recommandons, afin que vous puissiez décider du meilleur outil juridique permettant de partager vos données climatiques et votre/vos base(s) de données climatique(s). Nous espérons que ces explications apporteront des éclaircissements utiles et permettront de surmonter un obstacle souvent involontaire à l'utilisation des données.

DEUX OPTIONS RECOMMANDÉES

Option A ou Option B
Consécration au **Licence Creative**

domaine public
Creative Commons
(CC0 / "CC Zero")
avec demande
d'attribution

Commons
Attribution 4.0
International (CC
BY 4.0)

OPTION A: CONSECRATION AU DOMAINE PUBLIC MONDIAL

CREATIVE COMMONS

(CC0/“CC ZERO”) AVEC DEMANDE D'ATTRIBUTION

"Ce travail est consacré au domaine public, marqué par CC0 1.0. L'attribution est demandée. Pour consulter une copie de cette mention, rendez-vous à l'adresse suivante <http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>"

À qui s'adresse-t-elle: Les organisations spécialisées dans les données climatiques qui élaborent pour la première fois des politiques en matière de données ; les organismes producteurs et éditeurs de données climatiques qui sont prêts à partager librement leurs données afin de réduire au maximum les contraintes liées à leur utilisation.

De quoi s'agit-il: CC0³ est une cession des données climatiques au domaine public mondial, avec renonciation à tout droit d'auteur existant ou potentiel et à tout droit connexe, y compris les droits sur les bases de données. CC0 n'est pas une licence, c'est une consécration au domaine public. Lorsque CC0 est appliquée à une œuvre, le droit d'auteur ne s'applique plus à l'œuvre dans la plupart des juridictions du monde. Dans les juridictions où une dédicace au domaine public n'est pas possible, CC0 fournit une licence de repli maximale permissive (voir l'annexe pour les spécificités par juridiction). Notre recommandation pour "CC0 avec demande d'attribution" intègre les pratiques d'attribution par défaut, soulignant

³ CC0: <https://creativecommons.org/share-your-work/public-domain/cc0/>

l'importance de la mention de la source lors de l'utilisation de données climatiques (via l'attribution), même si l'attribution n'est pas légalement requise pour les œuvres relevant du domaine public.⁴

Que permet-elle de faire: La mention "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request" permet aux utilisateurs du monde entier de distribuer, remixer, adapter et créer à partir du matériel pour toute utilisation sur n'importe quel support ou format, sans conditions légales de réutilisation. Dans la mesure où les utilisateurs et utilisatrices doivent toujours vérifier les conditions juridiques et d'octroi de licences de leurs sources de données climatiques et qu'ils doivent déterminer ce qui est autorisé, les données relevant déjà du domaine public seront toujours les plus faciles à utiliser, à redistribuer et/ou à remixer. Parallèlement à l'utilisation de la mention CC0, l'attribution est demandée dans un format standard pour permettre aux réutilisateurs et réutilisatrices de créditer facilement le producteur (productrice) ou l'éditeur (éditrice) des données climatiques (la pratique d'attribution standard est d'inclure, au minimum, quatre éléments clés avec leurs liens respectifs : Titre (de l'œuvre), Auteur (nom de l'auteur), Source (lien vers l'œuvre originale - par exemple, DOI ou URL), et Licence ou domaine public (dans ce cas "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request").

Se faire créditer par l'attribution - une norme professionnelle: la mention " CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request " dépend de l'attribution (ou du fait de créditer) faite par les utilisateurs et utilisatrices de données climatiques aux données et bases de données climatologiques sources. Lors de l'utilisation ou de la référence au travail d'une autre personne, l'attribution est communément perçue comme une pratique professionnelle courante et souhaitable et comme un catalyseur de la recherche et du progrès, plutôt que comme une action découlant de l'application de la loi et de la crainte des conséquences juridiques. L'attribution doit être simple et toujours structurée de manière à inclure les quatre éléments standard de la "TASL" : Titre, Auteur ou éditeur, Source Link, et Licence ou Mentions Légales (cf. Partie 2 ci-dessous pour plus d'informations sur le formatage de l'attribution dans des métadonnées). Les fournisseurs de données climatiques peuvent ainsi s'assurer qu'ils

⁴ L'attribution de l'œuvre originale est une exigence légale des licences CC. Elle doit inclure, au minimum, quatre éléments clés : le nom de l'auteur ou l'auteure, le titre de l'œuvre, le lien vers l'œuvre originale (par exemple, le DOI, l'url du site web) et les informations relatives à la licence.

seront crédités de même qu'ils peuvent rendre la tâche plus facile aux utilisateurs et utilisatrices (lorsque ceux et celles-ci utilisent leurs données climatiques.) en leur proposant des exemples d'énoncés d'attribution adjacents au travail (par ex: l'attribution doit être tout juste sous la photo), sur leur site web et/ou dans le cadre des normes en vigueur au sein de leur communauté.

- Exemple de texte - utilisé par le logiciel ou plateforme Dataverse de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) : "Nos normes collectives ainsi que les bonnes pratiques scientifiques exigent que la source ou la mention de l'origine des données soit citée comme il se doit au moyen d'une citation. Merci d'utiliser la référence indiquée sur la page relative à l'ensemble de données."

Les plus - Réutilisation maximale et moins de tracasseries juridiques: La mention "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request" permet de partager les données climatiques avec le moins de complications possible et ce, en écartant l'incertitude juridique liée aux restrictions en matière de réutilisation. Les utilisateurs et utilisatrices n'ont pas à se préoccuper de la légalité de leur réutilisation des données, ce qui leur permet de gagner du temps qui autrement serait perdu en déchiffrant, négociant et suivant des termes et conditions juridiques complexes. Cet outil juridique énonce également de manière explicite les exclusions de garantie dont de nombreux fournisseurs de données climatiques ont besoin pour distribuer leurs données et réduit ainsi le temps qu'ils ou elles pourraient consacrer à payer des avocats ou avocates pour développer et négocier des accords de Contrat de licence d'utilisateur final (CLUF).⁵

Considérations - Gestion proactive des données sensibles et de l'utilisation abusive des informations: Avant d'appliquer la mention "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request", les organisations disposant de données particulièrement sensibles peuvent une fois que ces données deviennent accessibles à partager ouvertement, prendre des mesures pour gérer les éventuelles vulnérabilités découlant de leur utilisation. Les

⁵ Afin d'éviter de laisser entendre que la gratuité des données est assortie de garanties ou de déclarations, de nombreux organismes fournisseurs de données souhaitent une clause explicite d'exonération de responsabilité. En fait, l'un des moyens de monétiser les données fournies gratuitement consiste, lorsqu'un réutilisateur souhaite des garanties et des déclarations, à négocier une rémunération pour la prise en charge de cette responsabilité. Il ne serait pas rentable d'offrir ces données gratuitement, car le fournisseur prendrait le risque financier que le réutilisateur fasse une réclamation sur l'exactitude ou l'utilité des données.

organisations peuvent également penser à tracer et à réglementer l'utilisation de leur nom et de leurs marques.

OPTION B: LICENCE CREATIVE COMMONS - ATTRIBUTION 4.0

INTERNATIONAL

LICENSE (CC BY 4.0)

“Cette œuvre est sous licence CC BY 4.0. Pour en consulter une copie, rendez-vous sur le site <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>”

À qui s'adresse-t-elle: Les producteurs et éditeurs de données climatiques qui souhaitent partager leurs données et en conserver la propriété ; les producteurs et éditeurs de modèles de données climatiques soumises au droit d'auteur dans presque toutes les juridictions ; les organisations ayant déjà partagé leurs données climatiques sous une licence de droit d'auteur ouverte ; les producteurs et éditeurs de données climatiques ayant choisi d'exploiter les droits sur les données et les bases de données dans les juridictions qui autorisent le droit d'auteur sur les données et les droits sur les bases de données⁶ (cf. l'annexe pour les spécificités par juridiction).

De quoi s'agit-il: In some jurisdictions, copyright holders can retain data and database rights through copyright and grant use of those copyrighted works to others using CC licenses. CC BY 4.0 is the most permissive Creative Commons license, allowing for unrestricted reuse as long as the work is appropriately attributed.

⁶ Même dans les cas où les données peuvent ne pas être soumises au droit d'auteur, une licence de données (ou "termes et conditions" ou "accord de licence pour l'utilisateur final") peut créer des limitations contractuelles régissant l'utilisation des données climatiques. Pour les hébergeurs de données climatiques dans les pays où des droits sur les données et les bases de données sont autorisés, nous recommandons toujours l'utilisation de CC0 afin de dédier les données et les bases de données au domaine public mondial. A défaut, nous recommandons que les données climatiques et les bases de données soient placées sous licence ouverte en utilisant la version la plus récente de la licence CC BY.

Que permet-elle de faire: La licence de droit d'auteur CC BY 4.0 permet aux utilisateurs de distribuer, remixer, adapter et développer le matériel sur n'importe quel support ou format, même à des fins commerciales, à condition de citer le producteur ou l'éditeur des données.

Se faire attribuer la paternité de l'œuvre par le biais d'exigences légales: La différence entre "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" et CC BY 4.0, est que "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" exige la reconnaissance de l'œuvre par le biais des normes professionnelles, alors que dans le cas de CC BY 4.0, cela passe par les termes de la licence de droit d'auteur ouverte. Avec CC BY 4.0, si l'attribution est absente, les organisations sont en mesure d'intenter une action en justice. Il existe des cas où l'attribution ne peut pour autant être assurée : par exemple, lorsque les données n'étaient pas protégeables par le droit d'auteur, ou lorsqu'un réutilisateur ou réutilisatrice utilisent les données dans le cadre d'exceptions et de limitations au droit d'auteur, telles que l'utilisation équitable (fair use).

Les Plus - Propriété et application de la licence: Dans la mesure du possible, CC BY 4.0 permet aux organisations de conserver leurs données en tant que propriété protégée par le droit d'auteur. CC BY 4.0 crée également un mécanisme plus solide pour faire respecter l'attribution par le biais d'actions en justice contre des violations du droit d'auteur ou d'autres moyens tels que les demandes de retrait de sites web. Cette application légale de l'attribution peut également vous permettre de mieux surveiller les attributions afin de déterminer les avantages socio-économiques de ces données fournies. Pour répondre aux besoins supplémentaires de votre organisation, il vous est possible et conseillé d'utiliser des conditions générales d'utilisation.

Considérations: L'utilisation de CC BY 4.0 au lieu de "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" peut éventuellement compliquer le partage des données, par exemple lorsque les données sous licence libre sont utilisées pour créer un produit dérivé en fusionnant avec d'autres données également sous licence libre ; l'attribution aux auteurs des données individuelles et le suivi des modifications apportées à l'œuvre originale (qui doit également être mentionnée dans la déclaration d'attribution) peuvent se révéler de plus en plus difficiles à suivre à mesure que les œuvres sont utilisées et réutilisées des centaines,

voire des milliers de fois. En outre, il est important de s'assurer que vos données et/ou votre base de données sont légalement protégées par le droit d'auteur, car seules certaines juridictions accordent ces droits. La licence CC BY 4.0 ne s'applique pas au matériel qui n'est pas protégé par le droit d'auteur ou qui est utilisé dans le cadre d'exceptions et de limitations au droit d'auteur. Dans ces cas, l'attribution peut toujours être demandée, comme dans le cas d'une publication "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request".

L'EMPILEMENT DES LICENCES ET L'EMPILEMENT DES ATTRIBUTIONS : LES FAITS

Il est souvent nécessaire, pour utiliser les données climatiques, de rassembler des données provenant de sources multiples puis de les combiner pour obtenir un produit dérivé (ou remix). Nous recommandons universellement que toutes les données climatiques produites soit soumises à la mention "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request" ou bien à la licence "CC BY 4.0". Cependant, nous reconnaissons qu'il existe actuellement de nombreuses sources de données climatiques présentant des conditions juridiques et licencielles variables. Pour notre part, nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur cette question : travailler avec de multiples sources de données peut s'avérer délicat en raison de l'"empilement des licences", le remixage ou la réutilisation des données pouvant déboucher sur 1) des licences plus restrictives, 2) des licences incompatibles et 3) une situation compliquée qui nécessite l'intervention d'un juriste. Il est important ainsi que les utilisateurs et utilisatrices se sentent rassurés dans leur choix d'une licence pour le remixage/la réutilisation, et dans leur capacité à naviguer dans des scénarios d'empilement de licences qui risquent d'être compliqués.

L'ajout d'un élément créatif à une œuvre préexistante (par exemple, la modélisation prédictive à partir d'un groupe de données d'observation) vous permet de revendiquer des droits d'auteur sur ces nouveaux éléments créatifs. Étant donné que l'objectif de ces meilleures pratiques recommandées vise à réduire les contraintes pour les utilisateurs et utilisatrices de données climatiques, nous recommandons aux organismes producteurs et hébergeurs de données climatiques de chercher à maximiser l'impact et la portée de leur

travail et de choisir d'accorder une licence aux données en utilisant les termes juridiques les moins restrictifs possibles, avec "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" comme préférence par défaut, le cas échéant⁷ et CC BY 4.0 comme second choix, si nécessaire.

En somme, faites le nécessaire pour avoir les droits nécessaires, de publier et de partager votre travail dans des conditions juridiques et de licence aussi ouvertes que possible, tant pour vous que pour vos sources de données sur le climat. En général, vous êtes tenu de respecter toutes les restrictions légales incluses dans vos données sources. En outre, les produits remixés qui en résultent doivent faire l'objet d'une licence adaptée.

Pour maximiser le partage ouvert des produits relatifs aux données climatiques générés par des sources dont les termes juridiques sont restrictifs, il faut tenter de travailler avec ces sources pour qu'elles ouvrent leurs données climatiques au moyen d'outils juridiques permissifs. Si les fournisseurs de données sources ne peuvent pas ou ne veulent pas mettre leurs données et les droits de leurs bases de données dans le domaine public en utilisant CC0, la meilleure option suivante est de travailler avec eux pour obtenir une licence ouverte de leurs données en utilisant la version la plus récente de CC BY 4.0. Une autre option consiste à essayer d'obtenir par contrat les droits d'utilisation et de redistribution sous "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" ou "CC BY 4.0", couvrant l'utilisation et la redistribution des données sources, ainsi que la distribution du produit dérivé.⁸

Bien que ces étapes requièrent plus de travail, elles optimisent les taux de conformité légale et garantissent que vous et les futurs utilisateurs ou utilisatrices puissiez utiliser et partager librement les données. Alternativement, vous pouvez choisir de les soumettre (les données) à une licence plus restrictive et, en fonction de la licence de l'œuvre préexistante, vous pourrez peut-être distribuer l'ensemble du remix sous les conditions les plus restrictives. Il convient d'en tenir compte lorsque l'on est attentif aux informations relatives à la protection de la vie

⁷ À moins que toutes les sources de données ne soient devenues du domaine public, vous ne serez pas autorisé à utiliser la licence CC0 avec demande d'attribution pour un remix, car cela reviendrait à violer les conditions plus restrictives de vos sources et à tenter d'y déroger. Si les conditions générales ou les licences existantes vous empêchent de réutiliser et/ou de remixer les données sources, collaborez avec les fournisseurs de données sources pour les adapter ou pensez à vous procurer les droits nécessaires.

⁸ Voici un exemple de la NOAA: <https://nauticalcharts.noaa.gov/data/data-licensing.html>

privée qui pourraient être incluses dans vos données climatiques.⁹ Nous encourageons la collaboration pour identifier les moyens de protéger la vie privée avant le partage. Ceci pourrait inclure:

- Les ensembles de données à caractère personnel, (DCP) c'est-à-dire comportant des informations personnelles identifiables.
- Les ensembles de données contenant des informations pertinentes pour la sécurité nationale.
- Des articles de synthèse et d'autres travaux de synthèse ou d'opinion/analyse dans lesquels les bénéficiaires sont invités à contribuer sur un sujet spécifique.

Les raisons de restreindre l'accès aux données sont nombreuses et valables, que ce soit parce qu'elles contiennent des informations personnelles, parce qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un consentement, parce qu'elles contiennent des informations commerciales confidentielles ou parce qu'il existe des raisons publiques valables de restreindre l'accès aux données (par exemple, la protection d'espèces menacées ou de sites archéologiques). L'utilisation de techniques d'anonymisation, d'accords de partage de données et de refuges où les données peuvent être consultées dans des circonstances contrôlées et sécurisées (par exemple, les fiduciaires de données) sont utiles dans de tels cas. Lorsque des restrictions légales ou éthiques spécifiques interdisent le partage public des données climatiques, il est néanmoins important d'indiquer comment ces données peuvent être accessibles à des tiers.

Si vous pensez que votre organisation pourrait bénéficier du soutien de Creative Commons pour la rédaction d'accords relatifs au partage de données, l'élaboration d'exigences en matière de subventions ouvertes et/ou l'organisation de formations sur les outils juridiques de Creative Commons, merci de nous le faire savoir. Pour cela, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante openclimatedata@creativecommons.org.

⁹ La loi américaine sur la protection de la vie privée aborde cette question:

<https://www.hhs.gov/foia/privacy/index.html#:~:text=The%20Privacy%20Act%20of%201974,other%20identifying%20number%20or%20symbol>

Si à des fins d'hébergement, vous avez publié directement les données d'un tiers (sans aucune modification), vous n'avez apporté aucune modification susceptible d'être protégée par le droit d'auteur et ne pouvez donc revendiquer aucun droit d'auteur supplémentaire. Dans ce cas, vous récupérez et appliquez toujours les conditions juridiques et de licence de la source. Si vous publiez plusieurs ensembles de données externes dans un catalogue, essayez, dans la mesure du possible, d'appliquer un ensemble universel de conditions juridiques à l'ensemble des données externes. Cette démarche peut s'avérer impossible si les données sources sont soumises à des licences incompatibles. Cela étant, il peut être souhaitable de collaborer avec le fournisseur des données sources et de s'assurer que vous êtes légalement autorisé à distribuer toutes les données en vertu d'un ensemble de conditions standard. En outre, vous pouvez demander une attribution en tant qu'éditeur/hébergeur, mais ne pouvez pas demander de droits d'auteur.

Outre l'empilement des licences, le fait de travailler avec plusieurs sources de données et de devoir les attribuer peut également conduire à un "empilement d'attributions", où chaque remix et/ou réutilisation d'un ensemble de données engendre 1) une déclaration d'attribution plus longue et 2) des attributions plus compliquées. En effet, la responsabilité de l'attribution est transmise à perpétuité. En d'autres termes, vous êtes tenu d'attribuer toutes vos sources et les leurs (sauf si elles relèvent du domaine public ou si les auteurs ont décidé de ne pas demander d'attribution), tandis que les utilisateurs de votre produit remixé sont également tenus de vous attribuer, d'attribuer vos sources et les leurs. La deuxième partie ci-dessous présente nos recommandations pour relever ce défi.

PARTIE 2: VALEURS DES MÉTADONNÉES POUR LE PARTAGE, L'ATTRIBUTION ET LA PROVENANCE

Des métadonnées complètes, claires (en langage simple) et déchiffrables par les machines maximisent la réutilisation des données climatiques en permettant la reproduction et l'intégration dans différents contextes. Elles rendent les données climatiques trouvables et

améliorent l'optimisation des moteurs de recherche (SEO) pour les moteurs de recherche fédérés, ainsi que pour les moteurs de recherche internes de votre organisation. Elle stimulent l'interopérabilité en fournissant des références qualifiées à d'autres (méta)données (voir les [FAIR principes](#) pour plus d'informations à ce sujet).

Il existe des protocoles et des normes de métadonnées de modèles^{10,11}, y compris des schémas qui traitent des informations relatives aux licences légales et à l'attribution. Les présentes recommandations visent à combler une lacune et à définir et promouvoir **des valeurs de métadonnées qui normalisent spécifiquement l'inclusion de valeurs claires et directes fournissant des informations sur l'attribution, les conditions juridiques et de licence, ainsi que la provenance**¹². Les métadonnées constituent la meilleure solution pour être proactif sur tout ce qui concerne les aspects critiques d'un meilleur partage.

Les deux options que nous recommandons pour les termes juridiques et de licence - "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" et "CC BY 4.0" - s'appuient sur l'attribution en tant qu'élément clé de la légalité et du partage ouvert. Chez Creative Commons, nous avons établi une pratique standard consistant à utiliser le formatage "TASL" (titre, auteur ou éditeur, source et licence) dans toutes les déclarations d'attribution. Le titre permet à l'utilisateur d'identifier visuellement la source spécifique à laquelle il est fait référence, tandis que le lien vers la source renvoie directement à cette source (nous recommandons dans la mesure du possible d'utiliser les DOI comme première option), et les noms de licence "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" pour la commodité de l'utilisateur. Lorsque c'est possible, incluez des hyperliens comme suit : Le lien de l'auteur ou de l'éditeur vers le catalogue de données ou le site web, le lien de la source vers le DOI, et le lien de la licence vers la page de référence de Creative Commons.

¹⁰ Cf. la spécification DCAT du W3C: <https://www.w3.org/TR/vocab-dcat/>, le Vocabulaire de déclaration des droits sur les données ouvertes de l'ODI: <https://schema.theodi.org/odrs/>, et la liste complète des projets de l'ISO: <https://committee.iso.org/sites/tc211/home/projects/projects---complete-list.html>

¹¹ GEO DMP-3 : Les données doivent être structurées à l'aide d'encodages largement acceptés par la communauté cible d'utilisateurs et utilisatrices et alignés sur les besoins organisationnels et les méthodes d'observation, la préférence étant donnée aux normes internationales non exclusives.

¹² Pour plus d'informations sur la provenance, nous recommandons également aux organisations de se référer aux normes ISO et DCAT sur les métadonnées.

Nous préconisons l'utilisation standard des valeurs de métadonnées suivantes, lisibles à la fois par l'homme et par la machine. Ces valeurs interopérables favorisent un meilleur partage des données en reconnaissant les sources et les utilisations futures des données climatiques, des catalogues et des produits dérivés pour un meilleur partage. Elles assurent une transparence optimale pour l'utilisateur, réduisent les conjectures, simplifient la découverte et la compréhension des données et garantissent une plus grande accessibilité.

En cas de métadonnées manquantes ou indisponibles, il est important d'inclure des espaces réservés (par exemple, "N/A") afin de promouvoir l'utilisation standard des valeurs supplémentaires recommandées. Cela favorise également la conformité aux lignes directrices lisibles par machine et l'amélioration de l'interopérabilité pour l'utilisation et le partage des données de manière à permettre l'automatisation de l'information. En général, ces valeurs de métadonnées recommandées doivent être utilisées en plus de toutes les autres valeurs déjà exploitées par votre organisation.

Pour commencer, voici nos schémas et valeurs de métadonnées recommandés. Ils sont fournis dans le contexte d'exemples hypothétiques de données qui sont publiées par l'administration météorologique coréenne et qui sont partagées et utilisées de différentes manières. Les détails et les définitions relatifs à chaque valeur recommandée sont fournis dans la section suivante. Dans chacun des exemples de schémas de métadonnées suivants, **nous recommandons l'utilisation de deux groupes distincts de valeurs d'attribution : 1) des conseils sur la manière d'attribuer les données résultantes, 2) des informations nécessaires pour attribuer les sources de ces données.** Si nécessaire, le deuxième groupe peut être reproduit pour les sources de données supplémentaires utilisées, comme le montre notre exemple de schéma ci-dessous, dans lequel nous avons utilisé "Source 1" pour indiquer les métadonnées relatives à la première source de données de la série. Ceci est particulièrement utile afin de suivre la lignée ou la provenance des données climatiques et de comprendre si et comment vos données ont été remixées à partir de sources multiples.

Scénario A

Scénario B

Scénario C

Les données sont produites par l'administration météorologique coréenne (KMA)

Le Magasin de données climatique (Climate Data Store - CDS) héberge les données de la KMA dans son catalogue et les attribue à la KMA

L'utilisateur remixe les données de la KMA issues du CDS et les données de l'Agence météorologique japonaise (JMA), et les attribue au CDS, à la KMA et à la JMA

Exemple de scénario A

Métadonnées pour **l'administration météorologique de Corée (KMA) - producteur de données**

Groupe	Étiquette de valeur des métadonnées	Exemple de valeur
<p>À PROPOS DE MES DONNÉES/ DATABASE/ PRODUIT</p> <p><i>Mon organisation a publié un document et l'a mis à votre disposition. <u>Nous voulons nous assurer que vous aller nous</u></i></p>	<p>Titre (équivalent à dcterms:title)</p> <p><i>Le titre de cet ouvrage est ____.</i></p>	Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003
	<p>Éditeur (équivalent à dcterms:publisher)</p> <p><i>Veillez nous citer en tant qu'publisher.</i></p>	Administration météorologique coréenne
	<p>Identifiant (équivalent à dcterms:identifiant)</p> <p><i>L 'identifiant¹³ de ces données est __ (doi:XXXXXXXX/XXXXXXXXXXXX) __.</i></p>	doi:XXXXXXXX/kma.domain

¹³ Bien que les normes de métadonnées soient flexibles en ce qui concerne le type de valeur utilisé pour l'identifiant, nous recommandons fortement et dans la mesure du possible l'utilisation par défaut d'identifiants d'objets numériques (DOI). Ceux-ci doivent être considérés comme des éléments standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de suivre la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées. Si vous êtes l'hôte d'un catalogue de données qui a publié une copie de données externes, vous devez utiliser un nouveau DOI qui renvoie à votre catalogue. Toutefois, les liens vers des données externes peuvent utiliser leurs DOI d'origine.

<p><i>l'attribuer, ainsi qu'à nos sources.</i></p>	<p>Licence (équivalent à dcterms:license, et formaté comme une URL)</p> <p><i>La licence¹⁴ pour ces données est __(URL)__.</i></p>	<p>https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr</p>
	<p>Déclaration des droits (équivalent à dct:rightsStatement)</p> <p><i>Contexte: Voici une déclaration qui donne un aperçu des droits de licence et des termes légaux¹⁵ pour ces données.</i></p>	<p>CC0 avec demande d'attribution.</p> <p>Ce travail est dédié au domaine public, marqué par CC0 1.0, qui permet aux utilisateurs du monde entier de distribuer, remix, adapter et construire à partir du matériel sur n'importe quel support ou format, sans conditions légales de réutilisation.</p> <p>L'attribution est sollicitée dans un format standard afin de permettre d'inclure facilement cette information dans les réutilisations.</p>
	<p>Références bibliographiques</p>	<p>KMA Niveaux des terres et</p>

¹⁴ L'étiquette "licence" est héritée des normes de métadonnées DCAT et est utilisée pour capturer également "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" sous la forme d'un lien URL vers la CC0 (<https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>), qui n'est pas techniquement une licence mais qui définit tout de même des termes juridiques.

¹⁵ Pour la CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request: "Ce travail est consacré au domaine public, marqué par CC0, ce qui permet aux utilisateurs et utilisatrices du monde entier de distribuer, remix, adapter et construire à partir du matériel sur n'importe quel support ou format, sans aucune condition légale de réutilisation. L'attribution doit se faire dans un format standard pour permettre aux réutilisateurs et réutilisatrices de l'inclure facilement". Pour la CC BY 4.0: "Cette œuvre est placée sous licence CC BY 4.0. La licence CC BY permet aux utilisateurs et utilisatrices de distribuer, remix, adapter et développer le matériel, même à des fins commerciales, sur n'importe quel support ou dans n'importe quel format, à condition de mentionner le nom du producteur ou de l'éditeur des données."

	<p>(équivalent à dcterms:bibliographicCitation)</p> <p>Voici comment nous citer et citer nos sources¹⁶:</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Notre citation : titre, éditeur, identifiant, licence, etc.] • [Notre Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Notre source 2 : Titre, Éditeur, Identifiant, Licence, etc.] • ... etc. 	<p>des eaux en Corée 2003, Administration météorologique coréenne, doi:XXXXXXX/kma.domain, https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/de.ed.fr</p>
<p>À PROPOS DE MA (MES) SOURCE(S)</p> <p>Mon organisation a obtenu ces données à partir d'autres sources, et <u>nous tenons à nous assurer que nous attribuons nos sources.</u></p>	<p>Titre de la source 1 (dcterms:source1Title)</p> <p>Contexte: Le titre de notre première source¹⁷ est _____.</p>	N/A
	<p>Source 1 Éditeur (dcterms:source1Publisher)</p> <p>Contexte: notre première source provient de __(éditeur)__.</p>	N/A
	<p>Identifiant de la source 1 (dcterms:source1Identifier)</p> <p>Contexte: L'identifiant¹⁸ de notre première source est __(doi:XXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__.</p>	N/A
	<p>Licence de la source 1</p>	N/A

¹⁶ Cette valeur de métadonnées fournit à l'utilisateur ou à l'utilisatrice une déclaration d'attribution complète et prête à être copiée-collée, combinée avec les valeurs précédentes énoncées ci-dessus.

¹⁷ L'affichage du nom (ou d'un autre texte d'identification) améliore l'expérience utilisateur en permettant aux utilisateurs ou utilisatrices, aux organismes producteurs et fournisseurs de données, de confirmer visuellement que la source à laquelle ils renvoient est correctement associée aux données/catalogues/produits sources.

¹⁸ Utilisez les identificateurs d'objets numériques (DOI) comme éléments standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de tracer la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées.

	<p>(dcterms:source1License, et formatée comme une URL)</p> <p>Contexte: La licence de notre première source est <u>__(URL)__.</u></p>	
	<p>Source 1 Références bibliographiques (dcterms:source1BibliographicCitation)</p> <p>Contexte: Voici la citation de notre Source 1 et de ses sources:</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Notre source 1 : titre, éditeur, identifiant, licence, etc.] • [Source 1 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 2 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • ... 	N/A

<h2 style="text-align: center;">Exemple de scénario B</h2> <h3 style="text-align: center;">Métadonnées pour le CDS - Hôte en tant que catalogue</h3>		
Groupe	Métadonnées Étiquette de valeur	Exemple de valeur
<p>À PROPOS DE MES DONNÉES/ BASE DE DONNÉES/ PRODUIT</p> <p><i>Mon organisation a publié un document et l'a</i></p>	<p>Titre (équivalent à dcterms:title)</p> <p><i>Le titre de cet ouvrage est ____.</i></p>	KMA Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003
	<p>Éditeur (équivalent à dcterms:publisher)</p> <p><i>Veillez nous citer en tant qu'éditeur.</i></p>	Magasin de données climatique (CDS)

<p><i>mis à votre disposition, et nous voulons nous assurer que vous en attribuez la paternité à nous et à nos sources.</i></p>	<p>Identifiant (équivalent à dcterms:identifiant)</p> <p><i>L'identifiant¹⁹ de ces données est __ (doi:XXXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__. </i></p>	doi:XXXXXXX/cds.domain
	<p>Licence (équivalent à dcterms:license, et formaté comme URL)</p> <p><i>La licence²⁰ pour ces données est __ (URL)__. </i></p>	https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr
	<p>Déclaration des droits (équivalent à dct:rightsStatement)</p> <p><i>Contexte: La présente déclaration donne un aperçu des droits de licence et des conditions juridiques²¹ applicables à ces données.</i></p>	<p>CC0 avec demande d'attribution.</p> <p>Ce travail est dédié au domaine public, sous licence CC0 1.0, ce qui permet aux utilisateurs et utilisatrices du monde entier de distribuer, de remixer, d'adapter et de</p>

¹⁹ Bien que les normes de métadonnées soient flexibles en ce qui concerne le type de valeur utilisé pour l'identifiant, nous recommandons fortement l'utilisation par défaut des identifiants d'objets numériques (DOI) dans la mesure du possible. Ceux-ci doivent être utilisés comme composants standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de suivre la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées. Si vous êtes l'hôte d'un catalogue de données qui a publié une copie de données externes, vous devez utiliser un nouveau DOI qui renvoie à votre catalogue. Toutefois, les liens vers des données externes peuvent utiliser leurs DOI d'origine.

²⁰ L'étiquette "licence" est héritée des normes de métadonnées DCAT et est utilisée pour capturer également "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request" sous la forme d'un lien URL vers la CC0 (<https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>), qui à proprement parler n'est pas une licence mais définit néanmoins des termes juridiques.

²¹ Pour la "CC0 avec demande d'attribution - CCO with Attribution Request": "Ce travail est consacré au domaine public, marqué par CC0, qui permet aux utilisateurs et utilisatrices du monde entier de distribuer, remixer, adapter et construire à partir du matériel sur n'importe quel support ou format, sans aucune condition légale de réutilisation. L'attribution doit se faire dans un format standard pour permettre aux réutilisateurs et réutilisatrices de l'inclure facilement ." Pour la CC BY 4.0: "Cette œuvre est placée sous licence CC BY 4.0. La licence CC BY permet aux utilisateurs et utilisatrices de distribuer, remixer, adapter et développer le matériel, même à des fins commerciales, sur n'importe quel support ou dans n'importe quel format, à condition de mentionner le nom du producteur ou de l'éditeur des données."

		<p>développer le matériel sur n'importe quel support ou format, sans aucune condition légale de réutilisation.</p> <p>L'attribution est demandée dans un format standard pour permettre d'inclure facilement cette information dans les réutilisations.</p>
	<p>Références bibliographiques (équivalent à dcterms:bibliographicCitation)</p> <p>Voici comment nous citer et citer nos sources²²:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● [Notre citation : titre, éditeur, identifiant, licence, etc.] ● [Notre Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] ● [Notre source 2 : Titre, Éditeur, Identifiant, Licence, etc.] ● ... etc. 	<p>Administration Météorologique Coréenne 2003, Niveaux des terres et des eau en Coréex, Magasin de données climatiques, doi:XXXXXXX/cds.domain, https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr CC0 avec Demande d'attribution</p> <p>;</p> <p>Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003, Administration météorologique de Corée, doi:XXXXXXX/kma.domain, https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr , CC0 avec Demande d'attribution</p>

²² Cette valeur de métadonnées fournit à l'utilisateur ou à l'utilisatrice une déclaration d'attribution complète et prête à être copiée-collée, combinée avec les valeurs précédentes énoncées ci-dessus.

<p>À PROPOS DE MA (MES) SOURCE(S)</p> <p><i>Mon organisation a obtenu ces données à partir d'autres sources et nous tenons à nous assurer que nous attribuons nos sources.</i></p>	<p>Titre de la source 1 (dcterms:source1Title)</p> <p><i>Contexte: Le titre de notre première source²³ est _____.</i></p>	Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003
	<p>Source 1 Éditeur (dcterms:source1Publisher)</p> <p><i>Contexte: notre première source provient de __(éditeur)__.</i></p>	Administration météorologique coréenne
	<p>Identifiant de la source 1 (dcterms:source1Identifier)</p> <p><i>Contexte: L'identifiant²⁴ de notre première source est __(doi:XXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__.</i></p>	doi:XXXXXXX/kma.domain
	<p>Licence de la source 1 (dcterms:source1License, et formatée comme URL)</p> <p><i>Contexte: La licence de notre première source est __(URL)__.</i></p>	CCO avec demande d'attribution
	<p>Source 1 Références bibliographiques (dcterms:source1BibliographicCitation)</p> <p><i>Contexte: Voici la citation de notre Source 1 et de ses sources:</i></p>	Administration météorologique coréenne, Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003, 01/01/2004, doi:XXXXXXX/kma.domain,

²³ L'affichage du nom (ou d'un autre texte d'identification) améliore l'expérience utilisateur en permettant aux utilisateurs ou utilisatrices, aux organismes producteurs et fournisseurs de données, de confirmer visuellement que la source à laquelle ils renvoient est correctement associée aux données/catalogues/produits sources.

²⁴ Utilisez les identificateurs d'objets numériques (DOI) comme éléments standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de tracer la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées.

	<ul style="list-style-type: none"> • [Notre Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 1 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 2 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • ... 	CC0 avec demande d'attribution
--	--	--------------------------------

<h2 style="text-align: center;">Exemple de scénario C</h2> <p style="text-align: center;">Métadonnées pour l'utilisateur - Remixer deux ensembles de données en un nouveau produit</p>		
Groupe	Métadonnées Étiquette de valeur	Exemple de valeur
<p>À PROPOS DE MES DONNÉES/ BASE DE DONNÉES/ PRODUIT</p> <p><i>Mon organisation a publié un document et l'a mis à votre disposition, et nous voulons</i></p>	<p>Titre (équivalent à dcterms:title)</p> <p><i>Le titre de cet ouvrage est ____.</i></p>	Organisation de l'utilisateur/ utilisatrice
	<p>Éditeur (équivalent à dcterms:publisher)</p> <p><i>Veuillez nous citer en tant qu'éditeur.</i></p>	Niveaux des terres et des eaux en Asie 2003
	<p>Identifiant (équivalent à dcterms:identifier)</p>	doi:XXXXXXX/user.domain

<p><i><u>nous assurer que vous en attribuez la paternité à nous et à nos sources.</u></i></p>	<p><i>L'identifiant²⁵ de ces données est __ (doi:XXXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__. </i></p>	
	<p>Licence (équivalent à dcterms:license, et formatée comme URL)</p> <p><i>La licence²⁶ pour ces données est __ (URL)__. </i></p>	<p>CC BY 4.0</p>
	<p>Déclaration des droits (équivalent à dct:rightsStatement)</p> <p><i>Contexte: Voici une déclaration qui donne un aperçu des droits de licence et des conditions juridiques²⁷ applicables à ces données.</i></p>	<p>Cet ouvrage est placé sous licence CC BY 4.0, ce qui permet aux utilisateurs et utilisatrices de le distribuer, de le remixer, de l'adapter et de l'exploiter, même à des fins commerciales, sur n'importe quel support ou dans n'importe quel format, à condition de citer le nom du producteur ou de l'éditeur des données.</p>

²⁵ Bien que les normes de métadonnées soient flexibles en ce qui concerne le type de valeur utilisé pour l'identifiant, nous recommandons fortement l'utilisation par défaut des identifiants d'objets numériques (DOI) dans la mesure du possible. Ceux-ci doivent être utilisés comme composants standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de suivre la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées. Si vous êtes l'hôte d'un catalogue de données qui a publié une copie de données externes, vous devez utiliser un nouveau DOI qui renvoie à votre catalogue. Toutefois, les liens vers des données externes peuvent utiliser leurs DOI d'origine.

²⁶ L'étiquette "licence" est héritée des normes de métadonnées DCAT et est utilisée pour capturer également "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request" sous la forme d'un lien URL vers la CC0 (<https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>), qui à proprement parler n'est pas une licence mais définit néanmoins des termes juridiques.

²⁷ Pour la "CC0 avec demande d'attribution - CC0 with Attribution Request": "Ce travail est consacré au domaine public, marqué par CC0, qui permet aux utilisateurs et utilisatrices du monde entier de distribuer, remixer, adapter et construire à partir du matériel sur n'importe quel support ou format, sans aucune condition légale de réutilisation. L'attribution doit se faire dans un format standard pour permettre aux réutilisateurs et réutilisatrices de l'inclure facilement ." Pour la CC BY 4.0: "Cette œuvre est placée sous licence CC BY 4.0. La licence CC BY permet aux utilisateurs et utilisatrices de distribuer, remixer, adapter et développer le matériel, même à des fins commerciales, sur n'importe quel support ou dans n'importe quel format, à condition de mentionner le nom du producteur ou de l'éditeur des données."

	<p>Références bibliographiques (équivalent à dcterms:bibliographicCitation)</p> <p>Voici comment nous citer et citer nos sources²⁸:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● [Notre citation : titre, éditeur, identifiant, licence, etc.] ● [Notre Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] ● [Notre source 2 : Titre, Éditeur, Identifiant, Licence, etc.] ● ... etc. 	<p>Organisme utilisateur, Niveaux des terres et des eaux en Asie 2003, 31/10/2024, doi:XXXXXXX/user.domain, CC BY 4.0.</p> <p>;</p> <p>Magasin de données climatiques (CDS), Administration météorologique coréenne, Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003, 21/05/2004, doi:XXXXXXX/cds.domain, CC0 avec demande de paternité</p> <p>;</p> <p>Administration météorologique coréenne, Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003, 01/01/2004, doi:XXXXXXX/kma.domain, CC0 avec demande d'attribution</p> <p>;</p> <p>Agence météorologique japonaise, Niveaux des terres et des eaux du Japon 2003, 01/01/2004, doi:XXXXXXX/jma.domain, CC BY 4.0.</p>
--	---	---

²⁸ Cette valeur de métadonnées fournit à l'utilisateur ou à l'utilisatrice une déclaration d'attribution complète et prête à être copiée-collée, combinée avec les valeurs précédentes énoncées ci-dessus.

<p>À PROPOS DE MA (MES) SOURCE(S)</p> <p><i>Mon organisation a obtenu des données d'autres sources, et <u>nous voulons attribuer nos sources.</u></i></p>	<p>Titre de la source 1 (dcterms:source1Title)</p> <p><i>Contexte: Le titre de notre première source²⁹ est _____.</i></p>	KMA Niveaux des terres et des eaux en Corée 2003
	<p>Éditeur de la Source 1 (dcterms:source1Publisher)</p> <p><i>Contexte: notre première source provient de __(éditeur)__.</i></p>	Magasin de données climatiques (CDS)
	<p>Identifiant de la source 1 (dcterms:source1Identifier)</p> <p><i>Contexte: L' identifiant³⁰ de notre première source est __(doi:XXXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__.</i></p>	doi:XXXXXXXX/cds.domain
	<p>Licence de la source 1 (dcterms:source1License, et formaté comme une URL)</p> <p><i>Contexte: La licence de notre première source est __(URL)__.</i></p>	CCO avec demande d'attribution
	<p>Références bibliographiques de la source 1 (dcterms:source1BibliographicCitation)</p> <p><i>Contexte: Voici la citation de notre Source 1 et de ses sources:</i></p>	Magasin de données climatiques (CDS), "Administration météorologique coréenne (KMA) - Niveaux des terres et des eaux 2003", 21/05/2004,

²⁹ L'affichage du nom (ou d'un autre texte d'identification) améliore l'expérience utilisateur en permettant aux utilisateurs ou utilisatrices, aux organismes producteurs et fournisseurs de données, de confirmer visuellement que la source à laquelle ils renvoient est correctement associée aux données/catalogues/produits sources.

³⁰ Utilisez les identificateurs d'objets numériques (DOI) comme éléments standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de tracer la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées.

	<ul style="list-style-type: none"> • [Notre Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 1 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 2 de la Source 1 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • ... 	doi:XXXXXXXX/cds.domain, CC0 avec demande d'attribution ; Administration météorologique coréenne, " Niveaux des terres et des eaux de Corée 2003 ", 01/01/2004, doi:XXXXXXXX/kma.domain, CC0 avec demande d'attribution
	<p>Titre de la source 2 (dcterms:source2Title)</p> <p>Contexte: Le titre de notre deuxième source³¹ est _____.</p>	Japanese Land and Water Levels 2003
	<p>Éditeur de la Source 2 (dcterms:source2Publisher)</p> <p>Contexte: notre deuxième source provient de __(éditeur)__.</p>	Japan Meteorological Agency (JMA)
	<p>Identifiant de la source 2 (dcterms:source2Identifier)</p> <p>Contexte: L'identifiant³² de notre deuxième source est __(doi:XXXXXXXX/XXXXXXXXXXXX)__.</p>	doi:XXXXXXXX/jma.domain
	<p>Licence de la Source 2</p>	CC BY 4.0

³¹ L'affichage du nom (ou d'un autre texte d'identification) améliore l'expérience utilisateur en permettant aux utilisateurs ou utilisatrices, aux organismes producteurs et fournisseurs de données, de confirmer visuellement que la source à laquelle ils renvoient est correctement associée aux données/catalogues/produits sources.

³² Utilisez les identificateurs d'objets numériques (DOI) comme éléments standard lisibles par machine dans les déclarations d'attribution afin de tracer la provenance et de comprendre où vos données sont utilisées.

	<p>(dcterms:source2License, et formaté comme une URL)</p> <p>Contexte: La licence de notre deuxième source est <u>__(URL)__.</u></p>	
	<p>Références bibliographiques de la source 2 (dcterms:source2BibliographicCitation)</p> <p>Contexte: Voici la citation de notre Source 2 et de ses sources:</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Notre Source 2 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 1 de la Source 2 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • [Source 2 de la Source 2 : Titre, Editeur, Identifiant, Licence, etc.] • ... 	<p>Japan Meteorological Agency, Japanese Land and Water Levels 2003, 01/01/2004, doi:XXXXXXXX/jma.domain, CC BY 4.0</p>

PARTIE 3: MESURES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE GESTION ET DE GOUVERNANCE

LA DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE TECHNIQUE

- Désignez une partie qui se chargera de la gestion des ensembles de données, des sources, des attributions, des identificateurs d'objets numériques (DOI) et des autres métadonnées associées. La responsabilité de cette personne ne se limitera pas à garantir une interface conviviale ; il faudra également veiller à ce que les métadonnées soient exactes et alignées sur les données elles-mêmes. L'exactitude des métadonnées est essentielle au maintien de la fiabilité.

LA DÉSIGNATION D'UN JURISTE ET/OU D'UN DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

- Désignez un représentant chargé de veiller à l'adoption et à la mise en œuvre des lignes directrices de la politique de gouvernance. Ces lignes directrices comprennent les recommandations énoncées dans le présent document, ainsi que toute autre politique de gouvernance applicable. Ce travail est souvent effectué en accord avec les comités et conseils de gestion, juridiques et d'administration, de manière à soutenir le travail des responsables de la gestion technique mentionnés ci-dessus.

LE PARTAGE PAR LE PARTENARIAT

- Identifiez en amont 2+ organisations/entités avec lesquelles vous pouvez envisager un partenariat autour de l'échange de données.
- Demandez à chaque partenaire de vous indiquer la nature des obstacles auxquels il se heurte et co-créez de nouvelles mesures d'incitation au partage qui répondent à ses besoins.
- Prévoyez de grands ensembles de données destinés à la réanalyse, en partenariat avec des organisations/entités apparentées.

DES RÉVISIONS & DES MISES À JOUR RÉGULIÈRES

- Réexaminez et mettez fréquemment à jour vos politiques relatives au partage des données afin de les aligner sur l'évolution des pratiques, de la technologie et des besoins.
- Pour évaluer et aligner les données internes au fur et à mesure de leur saisie, consultez régulièrement ces recommandations ainsi que l'évaluation FAIR.

ANNEXE

DÉFINITIONS

Terminologie relative au droit d'auteur (Copyright)

Le droit d'auteur: Le droit d'auteur accorde aux créateurs un ensemble de prérogatives exclusives sur leurs œuvres créatives. Ces droits comprennent généralement, au minimum, le droit de reproduire, distribuer, afficher et adapter les œuvres. Les limitations relatives au droit d'auteur varient d'un pays à l'autre, mais dans la mesure où il existe une harmonisation internationale, toutes les dispositions devraient inclure ces droits. Il convient de noter que le droit d'auteur ne s'applique pas aux œuvres non créatives, à savoir celles qui comprennent des ensembles de données ou d'autres éléments tels que des équations mathématiques.

Octroi de licences: Les licences donnent aux titulaires de droits d'auteur la possibilité de spécifier les conditions d'utilisation autorisée de leur matériel protégé par des droits d'auteur ou sous copyright. Les licences ne sont opérationnelles que lorsqu'elles sont appliquées à du matériel protégé par un droit d'auteur. Toutefois, elles ne le sont que lorsqu'une utilisation particulière n'est pas permise autrement par le droit d'auteur.

Attribution (vs. Citation): L'attribution de l'œuvre originale est une obligation juridique des licences CC. Elle doit inclure, au minimum, quatre éléments clés avec leurs liens respectifs : Titre (de l'œuvre), Auteur (nom de l'auteur), Source (lien vers l'œuvre originale - par exemple, DOI ou URL), et Licence ou domaine public. Ces attributions peuvent être et sont souvent fournies par le biais de citations, qui comprennent généralement en amont les deux premiers éléments : le titre de l'œuvre et le nom de l'auteur ou auteure ; l'ajout de liens vers la source et d'informations sur la licence dans les citations permet de garantir que les citations sont bien rédigées et répondent également aux exigences juridiques en matière d'attributions.

Types de rôles

Producteur/fournisseur de données: L'organisme producteur ou fournisseur de données est responsable de la création et du partage des données. Il génère les données, mène des recherches pour collecter et compiler les données climatiques et est à l'origine de l'information. Les producteurs de données, comme Sensor.Community, ont une influence directe sur la manière dont les données qu'ils compilent sont mises à la disposition du public.

Hébergeur/éditeur de données: L'organisme hébergeur ou éditeur de données détient les données pour le compte d'autres personnes et est responsable de la mise à disposition des données au public. Il peut ou non être le créateur des données, mais il joue un rôle crucial en facilitant l'accès aux données. Les éditeurs, tels que le portail du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS : Global Earth Observation System of Systems), se sont engagés à mettre les données climatiques à la disposition du public en les publiant en ligne, sans nécessairement exclure les données provenant d'autres organisations ou initiatives. Les éditeurs ont une influence directe sur la manière dont les données qu'ils publient sont mises à la disposition du public.

Les sponsors: Les sponsors sont des organisations ou des entités qui investissent des fonds et des ressources dans la recherche pour la collecte et la publication de données climatiques. Ils peuvent avoir une influence directe sur l'accessibilité des données issues de la recherche sponsorisée, même si les données ont été obtenues auprès d'une autre organisation.

Une organisation peut remplir ces trois rôles à la fois. Par exemple, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA - Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique) est une agence fédérale américaine qui joue le rôle de sponsor, d'éditeur et de producteur de données climatiques, au sein de son propre organisme et à l'extérieur (par exemple, le laboratoire de recherche environnementale sur les Grands Lacs de l'université du Michigan - University of Michigan's Great Lakes Environmental Research Laboratory).

Source: La source des données sert de référence pour les métadonnées. Il s'agit là de là où les données sont principalement obtenues. Elle indique une étape en amont dans l'historique de la lignée des données, qui peut être ou non l'organisme producteur des données. Ce dernier, en revanche, fait référence à l'origine ou à la provenance de l'historique de la lignée de données.

Types de données

Données climatiques: Les données climatiques sur lesquelles nous avons axé nos recommandations s'inscrivent dans le domaine des données du système terrestre de la [politique unifiée de l'OMM](#) qui comprend : le temps, le climat, l'hydrologie, la composition de l'atmosphère, la cryosphère, les océans et la météorologie de l'espace. Ces données représentent les états passés, présents et futurs du système terrestre, échangées en temps réel ou quasi réel, et à partir de sources historiques. Les types de données comprennent les observations, données satellitaires, données SIG ou GIS, données vidéo/photo et produits dérivés (par exemple, prévisions météorologiques et modèle hydrologique).

DROITS D'AUTEUR & JURIDICTION

Aux États-Unis, la plupart des données sont considérées comme des "faits" pouvant être découverts, et non comme des œuvres originales, et ne sont donc pas [protégeables par le droit d'auteur](#), ce qui signifie qu'elles ne peuvent être détenues par aucune entité. Toutefois, bien qu'il s'agisse avant tout de connaissances factuelles, certains types de données climatiques, telles que l'imagerie satellitaire, peuvent néanmoins bénéficier d'une protection par le droit d'auteur aux États-Unis. Quoi qu'il en soit, les données ou autres travaux produits par le gouvernement américain ne sont généralement pas protégés par le droit d'auteur aux États-Unis (17 USC 105(a)).

- Aux États-Unis, les bases de données ne sont [protégeables par le droit d'auteur que sous certaines conditions](#), notamment lorsque la disposition et la sélection des données sont suffisamment créatives et/ou originales.
- Dans l'Union européenne, les données sont considérées comme le contenu des bases de données et peuvent être protégées par le [droit sui generis sur les bases de données](#) sous certaines conditions si l'organisme producteur est un résident de l'Union européenne et s'il a réalisé un investissement substantiel pour obtenir, vérifier ou présenter les données contenues dans une base de données. Le droit sui generis sur les bases de données n'est pas lié au droit d'auteur.

- Dans [l'Union européenne](#) si les bases de données sont des créations intellectuelles originales, elles sont soumises au droit d'auteur en tant que structures (ce qui correspond au traitement du droit d'auteur aux États-Unis). (Les bases de données dont le contenu est éligible peuvent également voir leur contenu protégé par des droits sui generis sur les bases de données (voir ci-dessus) ; il s'agit de deux ensembles de droits distincts.
- Au Canada, les bases de données ne sont soumises au droit d'auteur que sous certaines conditions, à savoir quand la disposition et la sélection des données sont suffisamment créatives et/ou originales. La norme relative au droit d'auteur sur les bases de données peut être différente de celle en vigueur aux États-Unis et peut accorder un droit d'auteur à certaines bases de données que les États-Unis ne considéreraient pas comme protégeables.

RÉFÉRENCES

- [Foire aux questions sur la CC0](#)
- [Foire aux questions sur les licences CC](#)
- [Après un rapport assez détaillé présenté par le Service central de la propriété intellectuelle du Centre commun de recherche \(CCR\), la Commission européenne a adopté les normes CC0 et CC BY](#)
- [Voici un exemple: Comment le Dataverse de Harvard utilise CC0 avec des citations](#)
- [Une description de Dan Cohen à l'Université de Northeastern](#)
- [Comment la plateforme et communauté de publication de données ouvertes Dryad utilise CC0](#)
- [Comment Le Digital Bibliography & Library Project \(DBLP, littéralement « Projet de bibliothèque et de bibliographie numérique »\) de l'Institut Dagstuhl à l'Université de Trèves est passé à l'utilisation de CC0.](#)
- [Le gouvernement américain recommande depuis longtemps la norme CC0](#)
- [La Norvège utilise CC BY](#)
- [Le CEPMMT utilise CC BY pour un sous-ensemble de données de prévision en temps réel](#)

- [Les données ouvertes de L'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques \(EUMETSAT - European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites\) sont libres et gratuites, conformément à la politique de L'Organisation météorologique mondiale \(OMM\) en matière de données.](#)
 - [Politique de l'OMM en matière de données unifiées](#) Annexe 1
- [Principes révisés de partage et de gestion des données du Groupe intergouvernemental sur les Observations de la Terre \(ou GEO - Group on Earth Observations\).](#) Le GEO ne fait pas de recommandations spécifiques sur l'interopérabilité juridique.
 - Source: [Déclaration du GEO sur la connaissance ouverte](#)
- Utilisations actuelles du CC0
 - [Organismes utilisant CC0 pour les données](#)
 - [L'institut royal météorologique des Pays-Bas \(KNMI, en néerlandais : Koninklijk Nederlands Meteorologisch Instituut\) a publié ses données d'observation sous CC0, bien que celles relatives aux prévisions météorologiques et aux données climatiques soient soumises à des licences différentes](#)